Club Bio-plastiques

Association Française pour le Développement des Bioplastiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2016

LE CLUB BIO-PLASTIQUES SALUE LA PUBLICATION DU DÉCRET SUR L'INTERDICTION DES SACS PLASTIQUE

Le Club Bio-plastiques qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière française du plastique biodégradable d'origine végétale se réjouit de la publication du décret sur l'interdiction des sacs plastique permettant la mise en œuvre de la loi de transition énergétique dans un délai acceptable pour les professionnels de la filière.

L'interdiction des sacs plastique à usage unique et la transition vers des sacs biosourcés et compostables en compostage domestique pour tous les sacs plastique inférieurs à 50 microns, autres que les sacs de caisse, va permettre le développement d'une filière d'innovation et offrir une solution durable au problème que pose la persistance des plastiques fins dans l'environnement.

Ce décret ouvre des perspectives concrètes qui permettent à la filière d'investir dans les outils de production pour répondre à la demande future. Les industriels de la filière seront donc prêts pour l'échéance du 1er janvier 2017. La mise en œuvre de cette loi tant attendue assurera la pérennité du développement de la filière bioplastiques et sera créatrice de plusieurs milliers d'emplois. Elle assurera de plus à la France une position de futur leader du secteur des plastiques biodégradables d'origine végétale.

Très heureux de voir enfin aboutir cette mesure et de l'engagement de Madame la Ministre sur ce sujet, le président du Club Bio-plastiques a tenu à exprimer sa satisfaction en ces termes :
« Je tiens à saluer, au nom des membres du Club Bio-plastiques, la publication du décret et la mise en place d'une telle mesure que nous attendions depuis fort longtemps. Au-delà de cette mesure nous nous réjouissons des dispositions de la loi de transition énergétique concernant l'impulsion donnée à la collecte sélective pour une valorisation organique des biodéchets. Les sacs biosourcés et compostables sont des outils de collecte parfaitement adaptés et pourront ainsi contribuer efficacement à son optimisation. Tout en contribuant activement à son développement, nous espérons donc une rapide généralisation de cette nouvelle filière de valorisation sur l'ensemble du territoire» explique Christophe Doukhi-de Boissoudy.

A propos du Club Bio-plastiques
Le Club Bio-plastiques, créé en 2006, représente l'ensemble des acteurs de la filière française des bioplastiques: résines biosourcées et biodégradables. Organisé en filière, de l'origine des matières premières à la fin de vie des produits, il réunit : l'AGPB, l'AGPM, l'UNPT associations agricoles françaises spécialisées, BASF, BIOTEC, BIOLICE de LIMAGRAIN, NATUREWORKS, NOVAMONT producteurs de résines bioplastiques, le Groupe BARBIER, ESC-BAGHERRA, SPHERE fabricants d'emballages plastique et l'organisme de certification VINCOTTE. Il a pour mission la promotion et le développement des bioplastiques en France et en Europe.

Contacts presse :

De Bouche à Oreilles
Claire Bouc
06 84 59 91 21
claire.bouc@de-bouche-a-oreilles.com

Club Bio-plastiques
Florence Nys
06 66 20 73 01
clubbioplastiques@free.fr